CHARTE D'INNOVATION RESPONSABLE

DÉPARTEMENT	RÉFÉRENCE	VERSION
RSE	18.08.2026	V.2

SOMMAIRE

Introduction 3

Grands axes de la charte d'innovation responsable 4

1. Choix des matières premières et matériaux : 4
2. Conception des produits : 4
3. Production : 5
4. Conditionnement : 5
5. Distribution : 5
6. Recyclage : 6

Introduction

L'innovation responsable (ou éco-socio-conception) est une approche multicritère visant à :

- ∇ Réduire les impacts environnementaux des produits
- ∇ Assurer la santé et la sécurité des opérateurs lors de la production et des utilisateurs lors de l'utilisation des produits

Chez Pac Team SA, nous nous engageons à proposer à nos clients des solutions visant à réduire l'empreinte environnementale des produits que nous fabriquons.

Cette démarche constitue un engagement stratégique et durable visant à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires progressivement, aux différentes étapes du cycle de vie des produits et services.

A travers cette approche, l'entreprise s'engage à :

- ∇ Réduire l'empreinte environnementale de ses activités et de ses produits
- ∇ Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs, partenaires, utilisateurs et parties prenantes
- ∇ Favoriser une utilisation raisonnée des ressources naturelles
- ∇ Inscrire l'amélioration continue et l'innovation responsable au cœur de ses processus de conception, de production et de distribution

Les critères principaux pour la réalisation de cette approche multicritère sont :

- ∇ L'analyse de cycle de vie du produit
- ∇ Le volume de matières ou matériaux consommés
- ∇ La consommation énergétique lors de la production
- ∇ La proportion de composants revalorisés en fin de vie du produit

Il s'agit donc de :

- ∇ Mesurer ces impacts à l'aide d'un outil d'analyse de cycle de vie
- ∇ Minimiser ces impacts par des actions telles que favoriser des matières ou matériaux à faible impact carbone, améliorer l'efficacité énergétique de la gamme opératoire, ou faciliter le recyclage des produits en fin de vie

Grands axes de la charte d'innovation responsable

De manière globale, pour Pac Team SA, l'innovation responsable s'articule autour de 6 grands axes.

1. Choix des matières premières et matériaux :

- ∇ Prendre en compte les impacts en aval de la production (lors de l'approvisionnement, du transport, de l'usage et de la fin de vie) dans le choix des matières et matériaux
- ∇ Commander les matières et matériaux de manière à réduire la gâche et à minimiser les distances parcourues dans la chaîne d'approvisionnement
- ∇ Privilégier, selon la nature des matériaux, les filières certifiées ou faisant l'objet d'exigences documentées de traçabilité et de gestion responsable, tout en assurant la conformité réglementaire applicable
- ∇ Éviter l'utilisation des matières et matériaux pouvant engendrer des impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé des opérateurs ou utilisateurs lors des phases de production, usage ou traitement en fin de vie
- ∇ Favoriser, lorsque cela est possible, l'intégration de matières recyclées, recyclables ou certifiées,
- ∇ Renforcer et, lorsque cela est possible, assurer la traçabilité des matières premières et matériaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement

2. Conception des produits :

- ∇ Optimiser les dimensions et épaisseurs afin de réduire la consommation de matières et l'impact carbone lors du transport
- ∇ Simplifier la conception du produit et privilégier les conceptions mono-matériaux pour un recyclage plus efficace
- ∇ Prévoir, dès le processus de développement technique, le démontage et / ou la réutilisation d'un produit
- ∇ Prendre en compte dès le processus de développement technique du produit la santé et la sécurité des opérateurs et des utilisateurs
- ∇ Réduire le poids des produits lorsque cela est possible

3. Production :

- ∇ Privilégier les partenaires certifiés ou respectant les normes en matière de protection environnementale et santé et sécurité au travail
- ∇ Opter pour des procédés de fabrication moins énergivores/polluants
- ∇ Optimiser les opérations d'usinage ou d'assemblage afin de réduire la consommation de matières ou matériaux
- ∇ Prendre en compte la santé et la sécurité des opérateurs dès la conception des opérations d'usinage ou d'assemblage et son impact sur le cycle de vie des produits.

4. Conditionnement :

- ∇ Concevoir ou utiliser les emballages de transport selon les mêmes principes d'éco-socio-conception des produits
- ∇ Limiter l'utilisation de matières plastiques et privilégier un packaging tout en papier/carton recyclé et/ou FSC
- ∇ Réduire au maximum le poids des emballages tertiaires et des palettes

5. Distribution :

- ∇ Optimiser le taux de chargement pour augmenter le remplissage des camions et bateaux (double pont etc.)
- ∇ Anticiper les plannings de création et de production afin de limiter le recours au transport aérien. Privilégier, selon les contraintes opérationnelles et géographiques, des modes de transport moins carbonés, notamment maritime, ferroviaire ou multimodal ainsi que les transporteurs engagés dans des pratiques écoresponsables (reporting CO_2, flotte bas-carbone, objectifs de réduction, certifications, carburants alternatifs, etc.)

6. Recyclage :

- ∇ Optimiser le recyclage de chutes
- ∇ Permettre la séparabilité manuelle des éléments électroniques
- ∇ Permettre la séparation des différents matériaux en vue de leur recyclage
- ∇ Proposer des guides de démontages à nos clients
- ∇ Privilégier les matériaux recyclables (en évitant trop d'additifs, de traitements, etc.) et en tenant compte des filières de recyclage réellement disponibles
- ∇ Privilégier les monomatériaux lorsque les contraintes techniques, réglementaires et fonctionnelles le permettent

Ainsi fait à Cugy, le 18 août 2026

Sarah Bonneau



Directrice générale
Pac Team SA